

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 08 juillet 2019

n°003

page 1/3

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (52) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, J. DUMAS, E AZIHARI, B.ROUSSENQUE, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, N.CASSAN-FAUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, D. BOIREAU, JC. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, C. DAGUISE, P. BIGOT, P. MOREAU, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIÉ, D.TREMBLAIS, B. FONTAINE, P. VILLETTE, JL. POYANT, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, Y. BOINOT, E. BAILLY, A. BRAGUIER, L. JUGÉ, G. PEROCHON, D. MARTIN, C. PÉPIN, D. CHAINE, JF. DABILLY, P. FOUCTEAU, P. BERNARD, M. PONTHER

POUVOIRS (15) : L. RABUSSIÉ donne pouvoir à M. LAVRARD

P. MIS donne pouvoir à J. MELQUIOND

C. FARINEAU donne pouvoir à AF. BOURAT

M. MONTASSIER donne pouvoir à J. DUMAS

F. BRAILLARD donne pouvoir à M. BEN EMBAREK

T. BAUDIN donne pouvoir à F. BRAUD

D. BEAUDEUX, donne pouvoir à G. MAUDUIT

G. MICHAUD donne pouvoir à F. MÉRY

B. MORIN donne pouvoir à C. DAGUISE

A. GUIMARD donne pouvoir à G. PEROCHON

L. CLAVÉ donne pouvoir à C. PIAULET

P. BARBOT donne pouvoir à D. BOIREAU

JJ. BERTHELLEMY donne pouvoir à Y. BOINOT

JP. CONTE donne pouvoir à P. VILLETTE

Y. ÉCALE donne pouvoir à L. JUGÉ

EXCUSES (15) : M. METAIS, E. AUDEBERT, JM. TARDIF, JM. MAZAUD, M. FAVREAU, B. de COURRÈGES, R. GRANDIN, ML. CHABOT, F. REBY, G. WIBAUX, T. PRIEUR, M. GODET, M. CHAINEAU, P. ROCHER, F. SCHMITT

Nom du secrétaire de séance : Dominique BOIREAU

RAPPORTEUR : Monsieur Henri COLIN

OBJET : Décision modificative n° 1 de l'exercice 2019

Le présent projet de décision modificative n°1 a essentiellement pour objet d'apporter des rectifications aux crédits inscrits depuis le début de l'exercice.

Le budget principal comporte des régularisations d'écritures comptables, l'inscription de crédits nouveaux équilibrés par des recettes et l'inscription d'un emprunt de 250 592,89 €.

Le budget annexe des transports urbains comporte uniquement un virement de crédits entre chapitres.

Le budget annexe des déchets comporte également un virement de crédits entre chapitre.

Il n'y a pas de modifications pour les autres budgets annexes.

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 08 juillet 2019

n°003

page 2/3

VU l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au budget annexe des transports urbains,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe de s déchets (redevances) ,

VU la délibération n° 4 du conseil communautaire du 8 avril 2019 adoptant le budget primitif 2019 ,

CONSIDERANT que ces situations nécessitent d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés, tout en respectant les équilibres du budget,

CONSIDERANT le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2019 du budget principal et des budgets annexes des transports urbains et des déchets (redevances) ,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide d'adopter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2019 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau des chapitres et des opérations pour la section d'investissement, au niveau des chapitres pour la section fonctionnement.

Budget principal

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	14 756,68 €	14 756,68 €	327 208,39 €	327 208,39 €
Opérations d'ordre	€	€	€	€
TOTAL	14 756,68 €	14 756,68 €	327 208,39 €	327 208,39 €

Budget annexe des transports urbains

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	0 €	€	€	€
Opérations d'ordre	€	€	€	€
TOTAL	0 €	€	€	€

Budget annexe des déchets (redevances)

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	0 €	€	€	€

Envoyé en préfecture le 11/07/2019

Reçu en préfecture le 11/07/2019

Affiché le 11 JUIL. 2019

ID : 086-248600413-20190708-CA19XXXJDL0119A-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEKAULT

Délibération du conseil communautaire

du 08 juillet 2019

n°003

page 3/3

Opérations d'ordre	€	€	€	€
TOTAL	0 €	€	€	€

Vote : **Adopté à l'unanimité**

POUR : 64

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 3 [F. MERY + 1 pouvoir, Y. GANIVELLE]

Pour ampliation
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER



